

Consulter aux Archives contestataires

Bienvenue dans notre salle de lecture ! Nous nous réjouissons que les archives que nous conservons soient consultées par un large public, y compris par des personnes qui ne sont pas familières de la fréquentation des centres d'archives. Pour toute question ou doute, n'hésitez pas à vous adresser à la personne qui vous a accueilli. Elle pourra vous répondre ou vous orienter.

Fonctionnement

Notre centre fonctionne avec une petite équipe qui assure toutes les fonctions (collecte, traitement des archives, accueil du public). Il faut donc annoncer vos visites à l'avance (une semaine au moins) par mail uniquement (pas par téléphone) pour nous permettre de préparer les documents que vous souhaitez consulter et aussi parce que le nombre de places en salle de lecture est limité.

La consultation est possible du mercredi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Un réseau wifi est disponible pour les personnes qui consultent.

Dans la plupart des cas, les documents peuvent être photographiés avec votre propre matériel pour être consultés en dehors de nos horaires d'ouverture. Certains documents sont cependant soumis à des restrictions de consultation. La personne qui vous a accueilli vous donnera des indications à ce sujet le cas échéant.

Les archives et les livres ne peuvent pas être empruntés.

À la fin de la consultation, vous laissez les documents consultés sur votre table de travail.

En partant, vous indiquez à la personne qui vous a accueilli si vous souhaitez continuer la consultation un autre jour ou si vous avez terminé avec les documents consultés. Cela nous permet de remettre les documents en place ou de les tenir à votre disposition en salle de lecture un certain temps.

Archives et bibliothèque

Nos collections sont divisées en deux grands ensembles : d'une part, les archives qui sont accessibles par des inventaires¹ et qui sont des documents uniques, d'autre part, la bibliothèque qui est accessible par un catalogue² et qui contient toutes les publications (livres, brochures, journaux, etc.) que nous conservons.

Si vous n'êtes pas à l'aise avec ces outils, si vous avez une idée générale de ce que vous souhaitez consulter mais ne trouvez pas de document précis, prenez contact avec nous pour un premier échange avant la consultation. Nous sommes en mesure de vous guider et de vous familiariser avec les outils de recherche.

Préservation des documents et travail en commun

1 inventaires.archivescontestataires.ch

2 bibliotheque.archivescontestataires.ch

Les documents que vous consultez ici sont pour la plupart uniques. Ils sont une ressource commune pour les mouvements sociaux et les chercheuses et chercheurs et, à ce titre, il faut les préserver.

Pour assurer la conservation à long terme des archives, il convient de consulter les documents avec les mains propres, sèches et non grasses (gel hydro-alcoolique à disposition en salle de lecture). Il ne faut pas manger ou boire dans la salle de lecture. Les bouteilles d'eau sont acceptées en salle de lecture, mais elles restent au sol (pas sur les tables). Il faut manipuler les documents avec précaution pour éviter de les abîmer.

Il est préférable de consulter une boîte à la fois, puis un dossier à la fois pour éviter de déranger le classement des documents. Les tirages photographiques et les négatifs se consultent avec des gants blancs qui vous sont fournis.

La salle de lecture est un espace partagé entre les lectrices et lecteurs. Il faut donc maintenir un certain calme pour que tout le monde puisse consulter dans de bonnes conditions. Les téléphones sont sur silencieux et il faut sortir des locaux pour prendre ou passer des appels.

Si vous souhaitez consulter en groupe, une salle peut être mise à votre disposition, mais il faut nous avertir quand vous prenez rendez-vous.

Reproductions en haute définition

Si vous souhaitez reproduire des documents en haute définition en vue de leur impression ou de leur utilisation en vidéo ou autre format, il faut prévoir ces reproductions très à l'avance (deux mois au minimum).

Nous ne sommes pas équipés pour effectuer des reproductions en haute définition en grandes quantités. Si cela est nécessaire pour votre projet, il faut échanger avec l'équipe de travail pour voir ce qui est possible, dans quel délai et si une contrepartie financière est envisageable. Cela prend du temps et ce temps doit être prévu dans le planning de votre exposition, film, livre, etc.

La question des droits de reproduction doit être examinée au cas par cas par notre équipe et cela prend également du temps.